

Platon un jour s'écriait : Il faut attendre qu'un Dieu descende du Ciel pour enseigner les hommes. Ce Dieu est venu, il a enseigné toute vérité et pour que cette vérité pût arriver intacte jusqu'au dernier des hommes, il l'a gravée dans le cœur de son premier disciple.

Ces grandes prérogatives du Pape, absolues en soi, ne s'exercent cependant presque jamais en fait, qu'avec l'aide du collège des cardinaux qui forme une cour sacrée autour du Pape, l'aréopage auguste, l'illustre sénat de l'Eglise, la gloire des nations catholiques.

Au sénat de l'Eglise comme au sénat romain incombe donc la mission de gouverner le monde, mais ce n'est plus pour faire peser sur ce dernier le frein de l'oppression brisée aux mains du paganisme, et le sénat de l'Eglise n'est plus que le sénat du prince de la paix.

L'Eglise n'est plus, selon la belle expression de Saint-Thomas, que l'empire romain spiritualisé. La Rome ancienne a poussé sa domination jusqu'aux limites du monde connu. La Rome moderne embrasse tout le monde. Des profondeurs du Nouveau-Monde où les têtes les plus fières et les plus libres se courbent, subjuguées par l'ascendant de l'amour, jusqu'au point de sacrifier et la volonté et l'intelligence, un prince se lève aujourd'hui pour prendre place au Conseil du Pape et celui qui lui apporte la barrette a traversé plus de mers que n'en ont traversé les ambassadeurs de la Rome antique.

Le Canada catholique est aujourd'hui plus connu, grâce au Pape. Honneur donc au Souverain Pontife qui a choisi un prince parmi nous. Sa grande bonté a glorifié la foi des Canadiens, la fermeté de leur attachement à l'Eglise. Nous aimons Dieu, son représentant sur la terre, son clergé, notre mère dans le passé, notre espérance dans l'avenir et notre vive préoccupation d'aujourd'hui.

Vous êtes, Eminence, le digne chef de l'Eglise du Canada et votre attachement à l'Eglise a été béni par le Pape lui-même. Vieille cité de Champlain, quelle gloire te couvre aujourd'hui ! Tu fus le centre de la foi catholique, vois comme le Roi de la terre vient te visiter royalement.

S'adressant ensuite directement à l'abbé, le prédicateur lui offre les remerciements du Canada catholique et le salue comme messager de la bonne nouvelle, il le charge d'assurer le Souverain Pontife de notre amour, de notre inébranlable fidélité. Il voit la preuve dans l'élan général de la population aujourd'hui, ainsi que dans l'attitude des Chambres de la législature en rapport avec l'événement du jour.

Il fait ensuite un éloge habilement amené du cardinal et demande qu'il soit permis au peuple d'acclamer le chef de l'Eglise canadienne. Il dit un mot en passant de la création des nouveaux archevêchés et termine en faisant des vœux pour le succès des intérêts religieux dans ce pays.

Après le sermon, a eu lieu les cérémonies de la collation de la barrette, Mgr Lynch, mitre en tête, a pris place sur un fauteuil en avant du chœur, vis-à-vis le trône de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

M. l'abbé Marois a alors donné lecture, en latin et en français, du document suivant :

A Notre Vénérable Frère Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, Agrégé, dans notre récent Consistoire, à l'ordre des Cardinaux, Léon XIII Pape, Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Elevé, par la miséricorde de Dieu et malgré nos faibles mérites, sur le Siège Apostolique, et, suivant les devoirs que Nous impose Notre charge, plein de sollicitude pour le bien de l'Eglise Catholique, Nous avons surtout à cœur que le Collège de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte-Eglise Ro-

maine, se compose d'hommes très-distingués, comme le requiert la dignité de cet Ordre très-illustre. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous enrôler dans cet Ordre; en effet, votre piété remarquable, votre science, votre zèle pour la foi catholique et les autres vertus qui brillent en vous et que nous pourrions citer, Nous donnent l'espérance que votre ministère sera d'une grande utilité et servira d'ornement à l'Eglise de Dieu. Vous ayant donc créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Nous vous envoyons par Notre Cher Fils, Henri O'Brien, Notre Camérier surnuméraire, l'un des insignes de cette sublime dignité, à savoir la barrette de pourpre, afin qu'après avoir respectueusement reçu cette éclatante distinction de la pourpre, vous compreniez que vous avez été élevé à la dignité de Cardinal et que par conséquent, vous devez en face des dangers à affronter pour l'Eglise de Dieu, demeurer imperturbable et invincible jusqu'à l'effusion précieuse de votre sang en présence du Seigneur. Nous désirons vivement et en considération de l'insigne qu'il doit vous remettre et à cause de Nous, que vous receviez avec bienveillance et que vous rendiez tous les services possibles à celui que Nous déléguons vers vous. Mais Nous voulons que, avant de recevoir la barrette, vous prêtiez le serment que vous présentera le dit Henri O'Brien et que, après y avoir apposé votre signature, vous Nous le fassiez remettre soit par le même Délégué, soit par une autre personne.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI

Son Excellence Mgr O'Brien, l'Ablégat du Saint-Père, a prononcé, en latin, en français et en Anglais le discours qui suit :

Eminentissime Prince, Illustrissime Prélat,

Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII m'a fait l'honneur de m'accréditer auprès de Votre Eminence pour lui présenter les insignes de la dignité Cardinalice. Je viens accomplir aujourd'hui sa volonté suprême en vous remettant la Barrette rouge que Sa Grandeur l'Archevêque de Toronto posera sur la tête de Votre Eminence au nom du Souverain Pontife. L'élevation à la dignité de Cardinal est pour Votre Eminence un honneur personnel, un témoignage de haute estime de la part de Sa Sainteté.

Le regard vigilant du pasteur universel vous a suivi, Eminence, dans votre carrière de charité, il a admiré votre prudence, votre dévouement au St Siège, vos labeurs incessants dans l'intérêt de l'Eglise, votre zèle ardent pour le salut des âmes.

Par cet acte souverain le Saint Père manifeste aussi son amour paternel pour le Canada, et honore d'une manière toute particulière les deux races qui ont apporté la foi dans cette contrée, et l'y maintiennent avec tant de fidélité.

L'une est cette chevaleresque race gauloise dont Votre Eminence est issue et qui porte avec fierté le titre glorieux de Fille Aînée de l'Eglise. L'autre est la race antique venue de notre Chère Ile des Saints, race vaillante dont les fils ont toujours été fidèles à notre sainte religion. Dispersés par la Providence de Dieu sur toute la terre ils sont partout les apôtres intrépides et infatigables de la vertu et de la foi.

Au Canada ces deux races vivent aujourd'hui dans l'union la plus parfaite, ils ne forment qu'une seule nation, nation admirable par sa fermeté dans la foi, son amour pour l'Eglise, son inébranlable attachement à la personne du Successeur infail-
lible de Pierre.

Et maintenant, Eminence, j'ai l'honneur de remettre à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Toronto les lettres pontificales qui la nomment Représentant du Souverain Pontife en cette circonstance solennelle et l'autorisent à placer sur la tête de Votre Eminence cette Barrette rouge, insigne d'honneur pour vous-même et titre de gloire pour le noble peuple du Canada.

A Notre Vénérable Frère Jean Joseph Lynch, archevêque de Toronto, etc. Léon XIII Pape.—Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Mélangant sur les traces de Nos Prédécesseurs les Pontifes Romains, Nous avons toujours eu à cœur que le Sénat des Cardinaux fut composé d'hommes dont l'esprit religieux, la vertu et les mérites fussent en harmonie avec l'éclat et la suprême dignité de ce Collège. Cette considération Nous a dernièrement déterminé à créer Cardinal de la Sainte Eglise Romaine Notre